

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 juin 2025

POUR LA REFONDATION DE MAYOTTE - (N° 1470)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL408

présenté par
M. Philippe Vigier, rapporteur

ARTICLE PREMIER

RAPPORT ANNEXÉ

À la dernière phrase de l'alinéa 5, substituer au mot :

« porte »

le mot :

« comprend ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel